

Villers

INFOS #37

La ville prépare les jeux



AVRIL À
JUN 2024



PAGES 3 · VIVRE À VILLERS

3ème Forum des métiers
et de l'emploi



PAGE 8 · PATRMOINE

Découvrez
Le service des archives



PAGE 8.9 · BUDGET

Le budget
2024

Villers-Cotterêts s'animera encore dans les prochains mois.

En ce début d'année 2024, le succès de la Cité internationale de la langue française se confirme. La fréquentation reste à un haut niveau et les retombées aussi bien économiques que touristiques sont dorénavant perceptibles. Plusieurs installations de nouveaux commerçants sont à l'ordre du jour.

De notre côté, plusieurs conventions sont en préparation avec le Centre des monuments nationaux (CMN) afin d'organiser nos coopérations et de régulariser l'usage de certains espaces.

L'utilisation du parc du Grand bosquet, appartenant désormais au CMN, constitue l'un des dossiers les plus sensibles car au-delà de la problématique du stationnement, la question de la fête foraine se pose une fois de plus.

En effet, le CMN ayant récemment consacré 35 000 euros à la remise en état des allées de ce site, il ne nous sera pas possible de financer chaque année les dégâts que pourraient éventuellement occasionner les forains du fait de la charge de leurs véhicules non prise en compte par le CMN.

Ce dernier et nous-même sommes conscients de l'attachement des Cotteréziens à cette fête, ce qui nous pousse à poursuivre la discussion.

En collaboration avec le Département, la Communauté de communes et le CMN, nous préparons un autre évènement festif, à savoir le passage de la Flamme olympique qui aura lieu le 17 juillet prochain entre 10 h et 10 h 25.

Le parcours commencera devant le musée Alexandre Dumas pour se terminer dans le parc du château en passant par la place du Docteur Mouffier et la Cité internationale de la langue française.

Cet évènement est l'occasion de mettre à l'honneur le sport et ses valeurs ainsi que l'ensemble du monde associatif autour d'une série de manifestations qui va commencer dès maintenant.

Juste après cet évènement, nous reconduirons sur la place du Docteur Mouffier le dispositif un été à Villers qui avait été particulièrement apprécié malgré une météo peu favorable.

Cette année, les dates proposées vont du lundi 22 juillet au samedi 3 août avec possibilité de prolongation jusqu'au samedi 10 août.

Et enfin, il nous faut dès maintenant nous préparer à accueillir le Sommet international de la francophonie dont une partie réunissant notamment de nombreux chefs d'Etat se tiendra à Villers-Cotterêts le vendredi 4 octobre prochain.

Même si nous commençons à prendre l'habitude des manifestations de grande ampleur, celle-ci sera soumise à des conditions très strictes, notamment en matière de sécurité. Nous vous informerons dès que nous le pourrons sur les modalités d'organisation de cet évènement.

Décidément, il se passe toujours quelque chose à Villers-Cotterêts.



Assemblée générale de l'Union départementale des CCAS.



Cérémonie d'hommage au Général Dumas

Franck Briffaut
Maire de Villers-Cotterêts,
Vice-Président de la CCRV



Fête foraine

Du 17 au 21 Mai 2024
Parc du Grand Bosquet

La Fête foraine devrait s'installer comme chaque année au grand bosquet, sous réserve d'un accord écrit (une convention) avec le Centre des monuments nationaux (CMN).



3ème Forum des métiers et de l'emploi

Mardi 23 avril 2024 - De 10h00 à 16h00

Au marché couvert

L'Espace de Vie et d'Animation, association de Villers-Cotterêts en partenariat avec l'UTAS, la mission locale et France travail organise sa troisième édition du forum des métiers et de l'emploi « Un pour tous, tous pour l'emploi ».

Cette nouvelle édition permettra de faire découvrir des métiers, de créer des liens avec les structures ou entreprises du territoire, de connaître les structures d'aide au retour à l'emploi et pourquoi pas de saisir certaines opportunités d'offres de travail.

Des animations pour les enfants seront prévues pour permettre aux parents de pouvoir se consacrer à la visite du parcours : balade à poneys, tir à l'arc, espace jeux, ...

Si cet événement vous intéresse et que vous souhaitez obtenir plus d'informations, l'EVA est à votre disposition au 07.66.50.83.43 ou mail à eva@circus-virus.fr



Une retraite bien méritée

Une enfance à proximité de la forêt à écouter sonner les trompes a donné goût à Philippe Wattincourt (surnommé Phiphi) pour la musique.

Une rencontre avec un professeur de musique pédagogue et sympathique a su lui transmettre son amour de la musique : Claude Menteaux (sous-chef de l'Harmonie de Compiègne et Tambour Major). Du collège à l'harmonie de Compiègne, le pas fut vite franchi et c'est sur le cor qu'il a jeté son dévolu. De là il s'inscrit au conservatoire, au cours de solfège, au cours d'instrument et aux examens.

En 1979, il arrive à Villers-Cotterêts et donne un coup de main à l'Harmonie lors de sorties.

Entre temps, Claude Menteaux prend la décision de s'installer à Villers-Cotterêts et d'y créer une école de musique associative, reprendre l'harmonie existante et créer une batterie-fanfare. Il a fait partie de ceux qui l'ont suivi et aidé dans cette entreprise dès qu'il le pouvait, de 1981 à 1985.

C'est ainsi qu'il a commencé à enseigner. Après divers lieux, c'est dans l'école Demoustier. Ils ont dû, de leurs propres mains, construire cette école de musique. Démontez des cloisons, couler du béton... La première salle de répétition fut sans doute un chef d'œuvre. Sans les services techniques de la Ville et sans l'équipe de bénévoles et de copains, rien n'aurait été possible.

Officiellement embauché en 1986 à l'école de musique associative devenue municipale, il obtient la même année deux prix d'honneur à l'instrument et en solfège. Depuis, il enseigne le cor d'harmonie, les cuivres naturels et la formation musicale au sein de l'école de musique municipale qui deviendra intercommunale.

Cela lui a permis de rencontrer des gens formidables, de tous pays et de toutes cultures. Des amitiés se sont créées et il a toujours autant de plaisir à avoir des nouvelles de celles et ceux qui ont participé à cette aventure.

Après toutes ces années de partage il a pris la décision de prendre sa retraite.

Pendant toutes ces années il a également participé à la vie de l'association « Harmonie Municipale » qui est sa deuxième famille et avec laquelle nous espérons le voir servir la musique encore de nombreuses années.

Philippe Wattincourt recevra la Médaille de la Ville, le samedi 13 Avril pour ses bons et loyaux services, en tant que professeur.

Travaux et sécurité



Les jeux sont faits !

De nouveaux jeux ont été installés au Parc Brossolette, sur un terrain qui appartient à OPAL. Ceux-ci viennent compléter les premiers installés il y a maintenant deux ans.

Les jeux ont été choisis auprès d'un spécialiste : PROLUDIC pour la somme de 43 315,46 € TTC des travaux d'aménagement de la zone étaient également nécessaires avant de poser les jeux, ceci a été effectué par la société EIFFAGE TP pour la somme de 36 258,60 € TTC

Afin de bien délimiter l'espace de jeu, une pose de clôture et portillons ont été effectuée par la société MUSIAL pour 4 010,76 € TTC

Les jeux ont été financés par la ville, la Région Hauts de France et par les bailleurs sociaux Clésence et OPAL.



Trottinettes électriques

Un raison d'un accroissement des trottinettes électriques et de leur utilisation pas toujours en règle, nous faisons ici un petit rappel à la loi. Un décret publié au Journal officiel le 1er septembre 2023 a relevé à 14 ans l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique. Il était jusque-là de 12 ans.

Cette mesure fait partie de l'objectif « protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » du Plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques, présenté en mars 2023 par le ministère des Transports.

Relever à 14 ans l'âge exigé pour être au guidon d'une trottinette électrique vise à éviter les accidents qui peuvent intervenir en raison de la très grande jeunesse et de la faible expérience d'un conducteur, a précisé le gouvernement dans un communiqué. Par ailleurs, 14 ans est l'âge à partir duquel il est possible de conduire des cyclomoteurs ou des voiturettes.

Le port du casque est vivement conseillé.

Le décret a également durci les sanctions prévues pour ceux qui transportent un passager sur leur trottinette électrique - ces véhicules étant à usage exclusivement personnel -, ainsi que pour la conduite sur des voies interdites (voies rapides urbaines...). Les amendes pour ces comportements passent de 35 à 135 euros. La circulation sur les trottoirs, sauf lorsque le maire l'a autorisé, était déjà punie d'une amende de 135 euros.

À l'intérieur d'une agglomération, les conducteurs de trottinettes doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables. Lorsqu'il n'y en a pas, ils peuvent se déplacer sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

Hors agglomération, ils doivent obligatoirement rouler sur les voies vertes et les pistes cyclables.

À noter : ces nouvelles règles concernent l'ensemble des engins de déplacement personnel motorisé, donc également les gyropodes, les monoroues électriques ou les hoverboards.

Barrières de sécurité

La ville de Villers-Cotterêts a remplacé toutes les barrières de sécurité de la route de Vivières.

Cette route est très passante, les barrières permettent aux enfants et aux familles en général, d'effectuer le trajet vers l'école Moncond'huy en toute sécurité.

Coût de l'opération : 66 550€





Naissances

Nos petites filles

Jannah Allata

Myla Lefevre

Nos petits garçons

Gabin Rollet

Diego Semel



Mariages

Le samedi 20 janvier 2024

Ahmed Hader & Charlotte Thierry

Laurent Laroche & Jessica Pagano

Tous nos regrets

Suzanne Martin, veuve Mancier, 91 ans

Louise Cobessi, veuve Noiret, 88 ans

Jacques Collet, 88 ans

Benoit Spanu, 93 ans

Germaine Chobert, veuve Rocher, 92 ans

Jeanne Micat, veuve Poirier, 101 ans

Philippe Détry, 64 ans

Thérèse Pirson, épouse Haine, 84 ans

Edmonde Hérin, veuve Richard, 94 ans

Jean-Claude Gervais, 77 ans

Jean-Yves Nivesse, 57 ans

Marcel Belhecene, 60 ans

Réjane Grangier, veuve Haumant, 88 ans

Marguerite Gressier, veuve Duhauvelle, 93 ans

Lucienne Lefebure, veuve Moncourtois, 74 ans

Jean Thierry, 77 ans

Guy Docquin, 92 ans

Hervé Le Lézec, 67 ans

Jacqueline Villion, 96 ans

Maël Goyard, 35 ans

Mariette Docquin, 94 ans

Jean-Claude Herbin, 68 ans

Henri Latombe, 86 ans

Laurence Brouardelle, 53 ans



Elections Européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. (il n'y aura qu'un seul tour)

Les dates limites pour les demandes d'inscriptions sont les suivantes :

mercredi 1er mai 2024

pour les demandes faites via www.service-public.fr

vendredi 3 mai 2024

(aux horaires d'ouverture 8h30/12h-13h30/16h30)

pour les demandes déposées à l'état-civil.

Si vous êtes absent le 9 juin, pensez à faire une procuration, dès maintenant.



Entretien des tombes

Petit rappel pour les cimetières : le printemps arrive et les mauvaises herbes aussi, l'entretien des concessions incombe aux familles (espaces inter-tombes, devant des concessions aussi).

Jeux olympiques



Nous préparons les Jeux Olympiques

Encore un peu de patience, le 17 juillet 2024, vous pourrez vivre un moment historique avec le passage de la flamme olympique.

Des animations avant les jeux

Les associations, le service des sports, le service enfance/jeunesse et le Conseil municipal des jeunes préparent activement de nombreuses activités :

- Une animation aura lieu le lundi 8 avril 2024 : pour le J-100

- Une journée «pré-olympique pour les enfants des ALSH et de l'école municipale des sports, le vendredi 26 avril 2024

- Un tournoi olympique de football organisé par le Conseil citoyen de la plaine St Rémy et l'association sportive de Villers-Cotterêts pour les jeunes et les adultes : du 20 avril au 9 mai 2024.

- Un tournoi d'escrime organisé par le Cercle d'escrime du Valois, du 16 au 23 Mai 2024.

- Une action citoyenne CMJ – Jeux olympiques d'été de Paris Hier-Aujourd'hui 1924-2024 - Samedi 25 Mai salle Georges Bourdon.

- Une journée olympique scolaire - les 6 et 7 juin 2024, activités sportives organisées par le service des sports et la participation de tous les CM1 et CM2 de Villers-Cotterêts et quelques classes d'autres communes de la CCRV.

Le service des sports organise également avec les associations : un week-end, un sport !

L'occasion de découvrir ou pratiquer une activité sportive - 19 mai 2024: Jeu grandeur nature avec le cercle d'escrime du Valois - Plaine de Noue à partir de 10h

- 09 juin 2024 : Initiation badminton - Plaine de Noue de 14h à 17h

- 16 juin 2024 : Initiation Judo - Dojo Gatineau de 14h à 16h

Des expositions se préparent également : une proposée par le services des archives regroupant photos de sportifs cotteréziens de 2005, une exposition photos de l'association Grand Angle et une exposition sur : L'homme et l'animal qui est le plus fort ?

Nos services techniques s'activent pour proposer une belle décoration de ville aux couleurs des jeux. Tout le monde est mobilisé !

Parcours et horaires de la flamme

Elle sera chez nous le 17 juillet.

Elle partira du Musée Alexandre Dumas à 10h00

puis remontera en centre-ville puis continuera vers la Cité internationale de la langue française, pour la traverser et finir sa course dans le parc du château, à 10h25.

La ville s'anamera

Le 17 Juillet, après le passage des relayeurs, l'inauguration de la journée avec un projet de défilé multisports. Le centre-ville de Villers-Cotterêts s'anamera ainsi que le parc du château avec des démonstrations et initiations des associations locales, spectacles et concerts, restauration, jeux et des expositions à la Cité internationale de la langue française.

Réservez votre journée !

Tournoi olympique de football

Du 20 avril au 9 mai - Stade Germain Thibaut

Formez vos équipes

Equipes adultes 11 joueurs

de + de 17 ans (2€ par joueur)

Equipes de jeunes - 16 ans (1€ par joueur)

Inscrivez-vous !

Jamel : 06 10 43 0146 ou 06 02 34 04 23

Festival Escrime

en Retz

Organisé par le Cercle d'escrime du Valois **du 16 au 23 mai 2024**, le Festival vise à proposer des manifestations diverses autour de l'escrime comme :

- Escape game de la route européenne d'Artagnan au Musée Alexandre Dumas avec la collaboration, la mise en scène et la scénarisation de le CEV.

Musée Alexandre Dumas.

Samedi 18 Mai à 19h15 à 20h et à 21h15

- Un spectacle d'escrime avec la Cie Estocade

Samedi 18 Mai à 16h00 salle Demoustier

Et plein d'autres surprises.



Stéphanie Moreau,
responsable des archives

Découvrons un service municipal : les archives

Les archives municipales font partie du Pôle Culturel et sont installées à la médiathèque Alexandre Dumas.

A la tête du service Stéphanie Moreau, elle est titulaire d'une licence en histoire de l'art où elle découvre parallèlement, les archives. Elle a fait une année de césure afin de se consacrer de plus près à ce domaine. Elle fait ensuite un Master Histoire option Archives. Ce qui lui a offert une formation centrée sur le métier d'archiviste, dans son histoire comme dans sa pratique.

Son collaborateur, Didier Lefevre, est titulaire d'un DEUG en histoire, cela fait plus de 20 ans qu'il travaille à la commune à la recherche et la conservation documentaire ainsi que de la presse.

En quoi consistent et participent les archives municipales ?

Ce sont l'ensemble des documents, mais aussi des données, qui vont être produits ou reçus par la commune. Ces éléments servent au fonctionnement général, mais aussi à justifier de droits. Ce sont également des éléments de patrimoine et d'histoire important, car c'est grâce aux archives que l'on peut refaire l'histoire d'un lieu ou d'une personne.

Le service des archives, lui, vient s'occuper de la gestion et de la conservation de ces documents une fois que les services ont clôturé les dossiers.

Qui peut venir aux archives ?

Dans le principe, comme les archives communales sont publiques, tout le monde peut faire une demande de recherche auprès du service et venir consulter. C'est un droit du citoyen datant de la Révolution !

Dans la pratique, pour pouvoir faire une demande de consultation ou de recherche, il faut avoir un motif et donc contacter le service en amont. Cela permet au service à la fois de vérifier si nous disposons bien des documents susceptibles de répondre à la demande, mais aussi de vérifier leur accessibilité. Pour des raisons de protections des données personnelles et confidentielles, certains éléments

ne sont consultables que sous conditions (être la personne concernée ou encore dates légales à respecter par le service avant de pouvoir communiquer un document au public...) le délai légal de consultation varie en fonction du document. Certains peuvent être communicables sans délai, d'autres peuvent aller entre 25 et 125 ans.

Que peut vous proposer le service des archives ?

Le service conserve essentiellement de l'administratif et donc des documents nécessaires pour faire valoir de droits (retraites, permis de construire...), quelques documents plus anciens du XIXe - XXe siècles ainsi que de la documentation et des revues de presse sur de nombreuses années.

Une demande de recherche est accompagnée, et si malheureusement le service ne conserve pas de documents susceptibles de répondre à la demande, nous pouvons toujours réorienter vers d'autres services d'archives d'Etat plus susceptibles de répondre à la demande.

C'est également un service qui a la vocation de participer à la valorisation du patrimoine local et de ses fonds, ce qui peut se décliner sous plusieurs formes : expositions, ateliers ou encore des dossiers pédagogiques.

Quelles sont les obligations et les contraintes du service des archives ?

Comme évoqués plus haut, il y a des obligations et contraintes majoritairement légales et administratives à respecter, que ce soit les délais pour la communication de documents mais aussi de conservation, car malgré la croyance populaire, beaucoup d'archives n'ont pas vocation à être conservées. Il faut surtout s'adapter à chaque service et à son historique, car beaucoup de facteurs peuvent altérer le contenu et l'état d'un fond (un sinistre, un dépôt auprès d'un autre service d'état...).



Exposition

Le service des archives a fait un gros travail de recherche à l'occasion du passage de la Flamme olympique : le 17 juillet prochain.

A ce titre il pourra vous proposer une exposition avec des documents relatifs à des clubs sportifs mais aussi de nombreuses photos de sportifs cotterziens (datant de 2005).

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Suivra certainement un budget supplémentaire et des décisions modificatives afin d'ajuster cette première estimation.

Le budget a été voté le 24 janvier 2024 lors du Conseil Municipal.

Vous pouvez suivre, chaque année, le vote du budget en assistant au Conseil municipal.

La présentation d'un budget

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...).

La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursements...).

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions...

A l'intérieur de ces deux sections, les dépenses et les recettes sont classées par nature et par fonction.

Les communes ont le choix de voter leur budget par nature ou par fonction. La ville de Villers-Cotterêts fait le choix de voter son budget avec une présentation par nature comptable c'est-à-dire par grands chapitres.

L'exécution du budget

Une fois voté, le budget est exécuté tout au long de l'année. Cela signifie que les dépenses sont payées (factures des fournisseurs, versement des subventions, achat de terrain...) et les recettes encaissées (dotations de l'Etat, fiscalité, facturation des cantines, vente de terrain,...).

Ce travail d'exécution se fait à deux :

Le Maire, par l'intermédiaire de son service comptable : engage, liquide et ordonne les dépenses et les recettes.

Le Comptable public, sous l'autorité du ministère des Finances, contrôle, encaisse les recettes et décaisse les dépenses.

Il s'agit du principe fondamental, en comptabilité pu-

blique, de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Le budget doit respecter l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes.

Le débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire a pour but d'instaurer une discussion au sein du Conseil municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il facilite l'information financière des élus.

Le budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent au BP 2024 à 12 866 660 €

De quoi sont constituées les dépenses de fonctionnement ?

Ce sont celles qui assurent le fonctionnement quotidien de la « machine municipale » au service des Cotteréziens : charges de personnel à hauteur de 54,92% du total, charges générales pour les dépenses courantes (achat de l'énergie nécessaire pour les locaux ou véhicules municipaux, de fournitures scolaires pour les écoles, ou de prestations de services pour les animations destinées aux jeunes) et charges financières.

Le budget d'investissement : 3 735 300 €

La commune prévoit un montant de dépenses d'équipement de 3 542 300€

Les priorités budgétaires pour Villers-Cotterêts :

- Poursuite de la non augmentation de la fiscalité
- Tenir compte des aléas du contexte économique et social actuel, qui concourent à l'augmentation du prix de l'énergie et aux impacts sur le prix des aliments, des matières premières, du carburant...
- Maîtriser et optimiser des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
- Approfondir les marges de progression sur les recettes de fonctionnement (gestion des impayés, droit d'occupation du domaine public, recettes des services...)
- Mobiliser des subventions chaque fois que cela est possible

- Poursuite du désendettement
- Poursuivre les projets d'investissement en cours tels l'aménagement de l'îlot Hauterive, la réhabilitation du gymnase Jacques Gatineau, la réfection des voiries
- Privilégier tous les travaux qui peuvent générer des économies de fonctionnement et notamment d'énergie.
- Entretien des bâtiments communaux
- Impact sur les services au quotidien après l'ouverture de la Cité internationale de la langue française (gestion de la voirie...) et sur l'investissement (desserte du parking de la prairie).

La dette

La commune n'a plus qu'un emprunt sur l'année 2024. Le remboursement du capital des emprunts repré-

sente 87 598,13€ pour 2024. La ville poursuit la phase de désendettement engagée depuis quelques années, l'annuité 2024 baissera de 22,44% par rapport à 2023. L'encours de la dette de la ville est largement sécurisé puisque le dernier prêt est à taux fixe.

Pour conclure

Cette année encore les fortes contraintes liées à l'inflation impactent lourdement le budget 2024. L'objectif est de maintenir les projets d'investissement participant à la rénovation du cadre de vie et préserver la qualité des services rendus à la population. Des arbitrages majeurs ont été nécessaires pour maintenir la capacité d'autofinancement.

Comment sont réparties les dépenses de la ville ?



1 - Sécurité : 4,35% - 557 800 €

2 - Administration générale : 30,39%
3 899 900 €

3 - Amortissements : 3,75% - 480 000 €

4 - Communication : 1,18% - 151 800 €

5 - Charges financières : 0,10% - 13 000 €

6 - Associations (subventions) : 1,30%
167 000 €

7 - Culture : 4,76% - 611 250 €

8 - Enseignement et cantine : 21,41%
2 747 550 €

9 - Fêtes et cérémonies : 1,08% - 138 100 €

10 - Voiries, espaces verts et bâtiments : 14,06%
1 448 800 €

11 - Action sociale : 4,29% - 550 800 €

12 - Jeunesse et sports : 16,10% - 2 066 000 €

Vie Culturelle

1, 2, 3, Gains'Bar

Hommage à Serge Gainsbourg
de la compagnie La G

Vendredi 12 avril - A 20h30
Salle Demoustier



Danse, Théâtre et Musique
Spectacle mêlant danse contemporaine et hip-hop en hommage aux textes de Serge Gainsbourg pour les 30 ans de sa disparition.

C'est un voyage chronologique à travers ses tubes, divisé en 3 parties :

Rive gauche, les Muses et enfin Gainsbarre.

Les corps parlent et tendent vers un but commun, délivrer toute la sensibilité

d'une époque révolue, celle où un génie vivait encore.

Réservation conseillée au 03 23 96 55 02

ou culture@mairie-villerscotterets.fr

du lundi au vendredi

Tous publics

Tarifs : 6,40 € plein

4,35 € réduit

Samedi 20 avril 2024

De 12h à 13h - Musée Alexandre Dumas

Pique-nique littéraire

Dans le cadre du Festival des Mets et des Mots, une Conférence sur le Grand Dictionnaire de cuisine d'Alexandre Dumas va être organisée.

Venez découvrir la gastronomie vue par le grand écrivain, un heureux gourmand et un fin gourmet.

N'oubliez pas d'emmener votre pique-nique.

Inscriptions : 03 23 96 23 30

musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

Dumas Impressionné

Samedi 10 Mai 2024 - A 20h30

Salle Demoustier

« Dans le territoire de la francophonie, le spectacle Dumas Impressionné vous emmène en voyage au travers d'une fusion artistique originale... théâtre...danse...musique... la transformation de la langue française expliquée avec deux histoires d'amour passionnées et jamais dévoilées. Le mystère sera-t-il résolu ? »

Réservation conseillée au 03 23 96 55 02

ou culture@mairie-villerscotterets.fr

du lundi au vendredi

Exposition Temporaire

Le fils naturel

Du 16 mars au 16 juin

Musée A. Dumas



Enfance et adolescence d'Alexandre Dumas fils
Qui se cache derrière l'auteur de La Dame aux camélias ?

Cette exposition vous plonge dans les jeunes années de l'un des auteurs majeurs de la littérature française. Non reconnu par ses parents avant l'âge de six ans, moqué par ses camarades en raison de son statut d'enfant illégitime et sans foyer stable, ses premières années sont parsemées d'embûches. Ces débuts difficiles ne l'empêcheront cependant pas de suivre les traces de son père.

Tous publics - À partir de 8 ans

Le billet d'entrée donne accès à l'exposition permanente et à l'exposition temporaire.

Des visites guidées de l'exposition temporaire sont organisées :

- Samedi 20 avril, de 10h à 11h
- Samedi 25 mai, de 10h à 11h
- Mercredi 5 juin, de 14h30 à 15h30

Tarif : 4,90 €

Réservation de la visite guidée obligatoire
au 03 23 96 23 30

ou musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

Dates à retenir

Samedi 15 juin et samedi 22 juin 2024 :

Fête de la Musique

Samedi 6 juillet 2024 :

Festival des Arts de la Rue

Conseil Municipal des Jeunes

Soirée Karaoké

avec TOFF ANIMATION.

Vous avez entre 11 et 17 ans, venez chanter et danser.

Une animation surprises vous attend ainsi qu'un bar à gourmandises.

Gratuit pour tous.

Inscriptions jusqu'au 15 Avril

Samedi 27 avril 2024

De 17h à 21h

Salle Demoustier

Renseignements

et inscriptions

06 42 15 03 13



Les participants étaient ravis de cet après-midi et ont également apprécié le porte-clés en forme de coeur (création de Regua Découp'laser, entreprise cotterézienne) qu'ils ont reçu à leur arrivée.

Un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à la réussite de ce thé dansant.



Une deuxième édition réussie !

La deuxième édition du thé dansant « Teender seniors » a tenu ses promesses. Le Conseil municipal des jeunes a enregistré 60 inscriptions.

Cette année, les membres du CMJ ont accueilli Laurent Monel, chanteur et DJ de Château-Thierry, pour animer ce thé dansant.

Les jeunes conseillers municipaux présents : Pénélope, Louis, Shahin et Valentin ont accueilli, placé et servi tous les participants, tout au long de l'après-midi, aidés de Jennifer Langlet et Evelyne Althoffer.

Dès qu'une pause le permettait, tous les membres du CMJ ont rejoint les participants sur la piste de danse, Mathys en tête. Louis a retrouvé Roselyne, avec laquelle il avait dansé l'an dernier. Nos jeunes ont découvert le slow.

Appel à candidature

Vous souhaitez rejoindre le CMJ, n'hésitez pas !

Renseignements : 06 42 15 0313



L'inclusion dans tous les domaines

La ville de Villers Cotterêts souhaite contribuer activement à l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Certaines démarches et certains accords entre l'Apei des deux Vallées et la ville permettent de faire de Villers un terrain d'expérimentation...

Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, des enfants de l'IME de Coyolles peuvent suivre leurs cours dans des locaux aménagés à l'école Moncond'huy. Ils partagent également des temps de récréation et le temps du déjeuner au restaurant scolaire Donatello. Afin d'augmenter les temps de partage, l'IME et l'éducation nationale envisagent de faire un accueil des enfants de l'IME directement à l'école et la sortie de même, ceci éviterait aux enfants des allers-retours inutiles. Il est également envisagé qu'ils participent à des activités sportives. La ville est totalement favorable à cet élargissement de coopération et mettra à disposition de nouvelles classes.

A côté de la médiathèque un terrain a été vendu à l'Apei des deux Vallées afin que soit construit un EANM (établissement d'accueil non médicalisé) adapté aux personnes porteuses d'un handicap et les aidant à prendre de l'autonomie.

Ces logements proches du centre ville leur permettront de vivre en ouverture avec la société. Fini le temps de la vie en autarcie, place à la participation sociale au cœur de la cité.

Un autre projet que vous avez peut-être vu, au 3 de la rue de Verdun, celui «des Audacieux» ! En plein centre ville de Villers un restaurant/traiteur et gîte va voir le jour (face à la place du Docteur Moufflier).

Ce projet permettra l'emploi d'adultes porteurs de handicap en pré-professionnalisation avec des qualifications et le développement de l'emploi.

Un café, restaurant, salon de thé et brunch ouvert toute la journée, de 48 places. Trois gîtes pour un total de 14 personnes.

Tout ceci est d'une cohérence implacable et répond à un souhait de vision transversale du parcours des personnes : école, formation, travail et logement.

La commune se réjouit de tous ces beaux projets et répondra toujours favorablement à l'inclusion.



Assemblée Générale de l'Union départementale des CCAS

Jeudi 14 mars le CCAS de Villers-Cotterêts accueillait tous les CCAS de l'Aisne.

Après un petit accueil matinal, un mot du maire et du président de l'Union départementale des CCAS, la réunion a débuté.

Cette assemblée a pour objectif de faire le point sur un certain nombre de sujets et sur les actions réalisées : mise en place d'une campagne sur la précarité mens-truelle ou bien encore sur la précarité et la pauvreté des seniorssur le territoire.

C'est également l'occasion de voir les actions en cours et celles prévues.

Une réunion riche de discussions autour des lectures du rapports moral, d'activité et financier et des échanges sur les problématiques des CCAS et des territoires.





Un nouveau photographe

Vous avez peut-être remarqué depuis quelques mois, au 21 rue du Général Mangin, l'installation d'une boutique photo. Si vous poussez la porte vous pourrez rencontrer Daniel. Un photographe sicilien, qui a quitté sa magnifique région par amour pour s'installer dans notre jolie ville.

Daniel Allegra a fait des études de photographe, à la Nikon School, en Italie. Depuis 2017 il est photographe professionnel et a notamment travaillé pour de grands hôtels.

Son studio s'appelle LUM'ICONE et vous propose de nombreux services : photos d'identité, impressions et agrandissements, photocopies, produits Kodak...

Mais il met à votre service surtout son talent pour suivre vos événements, immortaliser vos moments de vie les plus précieux (mariage, baptême, anniversaire...). Il peut également réaliser des cassettes VHS et des bobines Super 8, le développement et le tirage de photos argentiques.

Dans la boutique, vous pouvez également acheter des cadres, albums et gadgets.

Nouveau : la « photo Iris », vous souhaitez faire une photo de famille originale, n'hésitez plus !

Très prochainement, Daniel vous proposera également la personnalisation d'objets : mug, porte-clef, puzzles... Vous pouvez retrouver toutes ses réalisations sur sa page Facebook : Lum'icone Studio ou Instagram : lumicone_studio

Daniel saura réaliser vos projets ou vous apporter une aide précieuse le tout avec beaucoup de professionnalisme et une profonde gentillesse.

LUM'ICONE Studio
21, rue du Général Mangin

Villers-Cotterêts

Tél : 06 71 98 87 29

danielallegraphotographe@gmail.com

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : la boutique est fermée mais des shootings sont possibles (ainsi que le dimanche après-midi)

Mardi : 9h/12h – 14h/19h

Mercredi : 10h/19h

Jeudi : 10h/18h

Vendredi : 9h/12h – 14h/19h

Samedi : 9h/12h – 14h/19h



Au Terroir Gourmand

Tous les gourmands et gourmets de Villers-Cotterêts connaissent cette boutique située au 4 rue de Verdun. Nous tenions à féliciter Madame Marie-Laure Larochette pour sa récente citation sur le petit futé 2024. Cela vient récompenser un travail de qualité et des produits d'exception.

La boutique participe à la vie de la ville notamment en offrant très souvent des goûters lors d'animations au Cinéma «Les Clubs» ou pour nos aînés dans le cadre du «Club Vingt ans après».



Info ouverture

L'ouverture de BASIC FIT est prévue pour le début du mois d'avril.

Grande Braderie du Secours catholique



Le 04 Mai 2024, venez nombreux à la Grande Braderie de printemps organisée par le Secours Catholique Caritas France! Vous y trouverez des vêtements homme, femme, enfant, bébé, des chaussures, du linge de maison, de la vaisselle, de petits meubles, des jouets, des livres, des poussettes, des sièges enfants et bien d'autres choses, à prix cassés.

*Le 4 Mai 2024 - de 9h à 16h
au 31 rue du 18 juillet 1918 à Villers-Cotterêts
(à côté de la Maison Paroissiale).*



Ovalie Club

Depuis 2 ans, le rugby est de retour en terre cotterézienne. Soucieux de développer le rugby, un groupe de passionnés a relancé l'équipe de rugby locale, mise en sommeil à la suite de la pandémie de covid. Ces derniers ont opté pour un format loisir, incluant un entraînement par semaine (le dimanche matin) et une dizaine de match par saison. La formule semble plaire puisque le nombre de licenciés ne cesse de croître.

Débutant ou non, n'hésitez plus. Venez !
Plus d'informations sur notre page Facebook
Retz Ovalie Club

Course de VTT

Le Retz Bike Club organise le dimanche 14 avril 2024 la 8^{ème} manche et finale du challenge départemental UFOLEP VTT X-Contry 2024. Cette course se déroulera au lieu dit «le trou du chat» à proximité de la déchetterie de Villers-Cotterêts. Départ : 12 heures pour les 9/ 10 ans
13 heures 30 pour les 15 autres catégories
Renseignements: retzbikeclub@orange.fr



Art et rencontres

L'association Art et rencontres, créée en 1983 par Claude Sené a entamé sa 41^{ème} année d'expression artistique. Situés dans les locaux du Musée Alexandre Dumas, les divers ateliers proposent des cours de dessin-peinture, de peinture sur soie, de poésie et de la couture-patchwork-tricot qui accueillent pas moins de 20 personnes. 28 salons d'art ont jalonné toutes ces années. L'association a fait 12 marchés de Noël et 2 salons des petites mains afin de présenter au mieux leurs activités au public.

Organisation **d'une exposition de peinture**
le 2 juin 2024 à la salle G Bourdon
de 10h à 18h.

Renseignements : 03 23 72 57 57 ou 06 74 31 30 51

Festival des mets et des mots

Cité Internationale de la langue française
Du vendredi 19 avril au dimanche 21 Avril 2024
De 10h30 à 18h00

Le temps d'un long week-end printanier, le château va vivre au rythme des dégustations, des lectures, des cours de cuisine, des spectacles avec un programme de rencontres savoureuses et inattendues où s'entremêleront Les Mets et les Mots.
La ville est partenaire de cet événement.



Les Scouts et Guides de France

sont un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire visant à former des citoyens actifs, heureux et artisans de paix. Reconnu par Jeunesse et Sport et ouvert à tous.

Notre groupe de Villers-Cotterêts accueille 13 jeunes de 7 à 10 ans, 30 jeunes de 11 à 14 ans et 7 jeunes de 15 à 17 ans. Chacun de ces trois groupes propose aux enfants des activités différentes, adaptées à leur âge, dans la joie et la bonne humeur.

Les 7-10 ans profitent d'activité de coopération et vivre ensemble.

Les 11-14 ans découvrent la préparation en équipe de leur week-end campé...

Les 15-17 ans construisent des projets à l'année : camp d'été aide aux personnes pour financer leurs projets. Besoin d'aide n'hésitez pas à contacter Victorien sur l'adresse du groupe.

En cette année, l'association est à la recherche de bénévoles pour accompagner l'animation des 7-10 ans et des 11-14 ans. Pas besoin d'avoir été scout ni d'être un expert de l'animation... Un financement du BAFA est possible plus validation des stages. N'hésitez pas à nous contacter sur scouts.guides.villers@gmail.com

Brocante de ERE

Dimanche 28 Avril

Dépôt des dossiers:

L'épée Royale

41, rue du Gal Mangin

Réservation :

enretzensemble@gmail.com



RASSEMBLEMENT COTTERÉZIEN

On dit que l'union fait la force, mais concernant les tribunes de l'opposition, le fait de se mettre à deux pour les rédiger n'a en rien amélioré la qualité des analyses. Ils rabâchent toujours les mêmes critiques, persuadés qu'il suffit de répéter les choses pour qu'elles deviennent vérité.

Aucun projet ne trouve grâce à leurs yeux.

Prenons l'exemple du parking de « la prairie » que le Centre des Monuments Nationaux avait pris la peine de faire étudier pour satisfaire l'ensemble des partenaires et prendre en charge une partie de la problématique du stationnement. Madame Roussel n'en veut pas alors que de l'aveu même de ses propres amis du Conseil départemental elle ne connaît pas le dossier et ne fait aucune proposition crédible.

Cela ne l'empêche pas de dire que le problème du stationnement, c'est la faute de la Mairie.

Autre exemple, le dossier de la rénovation de l'îlot Hauterive. Si elle le connaissait, elle saurait que les bâtiments qui se trouvaient ici avaient été démolis pour un projet de même nature et que les parkings devaient être provisoires, sachant qu'il a toujours été prévu de masquer les pignons des immeubles que l'on voit depuis la place.

Les quelques places de parking perdues seront compensées dans un périmètre raisonnable et la trentaine de logements prévue permettra de ramener des clients potentiels vers les commerces de proximité du centre-ville.

Si Madame Roussel avait des propositions concrètes, elle aurait pu les faire valoir dans le cadre de l'enquête préalable.

ENSEMBLE POUR LES COTTERÉZIENS

En ce printemps 2024, notre groupe est toujours aussi mobilisé pour faire des propositions à la municipalité et agir au service des Cotteréziens...

Force est de constater que nos interventions en Conseil municipal produisent quelques effets. Citons par exemple le dossier de la piste d'athlétisme, l'ajustement de l'éclairage public aux horaires des établissements scolaires, la réparation de l'aire de jeux du quartier de la ZAD du Parc, la réouverture du gymnase de la Croisette...

Pour la question cruciale du stationnement, des parcelles ont été identifiées pour servir de parking sauf que cela ne suffira pas à régler le problème si les places de stationnement sont supprimées dans le cadre du projet Hauterive !

Et malheureusement, toujours rien sur la propreté à part une opération de communication qui ne réglera rien sur le fond...

Ce n'est pas deux ans avant la fin d'un 2e mandat, au bout de 10 ans de pleins pouvoirs, qu'il faut se réveiller ! Il est désormais trop tard pour planifier les investissements dont la ville aurait besoin.

D'ailleurs le Maire l'avoue lui-même en annonçant que finalement il n'y aura pas de Maison des associations avant la fin de son mandat...

Jeanne Roussel
et Fabrice Dufour

Ensemble pour les cotteréziens

Dominique Cantot
Rassemblement Cotterézien



Asemblée générale des CCAS et de l'UD des CCAS



Les vacances avec Ado'retz : sortie EVA à Reims, step avec Kader, Escape Game, peinture !



Gros succès du Concert Culture Wave



Les nouveaux jeux du parc Brossolette